



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

### SOMMAIRE

*Revue de la semaine* :—Le comté de Kamouraska : (Suite et fin). — Conseillers législatifs. — Députés. — Paroisses. — Erreurs corrigées. — Conclusion.  
*Causerie agricole* :—L'ensilage : (Suite). — Les fourrages propre à être ensilés.  
*Sujets divers* :—Notre petit cheval canadien — Education des volailles : (A suivre).  
*Choses et autres* :—Le Haras National. — L'église de Beauport. — Les feux des prairies. — Prêtre méris. — Appât artificiel. — Un palais de sel. — Du granit. — Le Canada Artistique.  
*Recettes* :—Composition pour marquer les moutons. — Laine de bois pour les poulaillers.

### REVUE DE LA SEMAINE

— Le malheureux Dubois de Saint-Alban, coupable d'avoir assassiné sa femme, sa belle-mère et ses deux enfants, a été condamné à mort, il sera pendu le 20 juin prochain. Il est difficile de rencontrer un homme aussi dépourvu de sens moral que cet individu. Son avocat, M. G. Hamel a déployé dans sa défense le plus grand zèle et un remarquable talent, tous les journaux font l'éloge de sa conduite dans cette tâche ingrate s'il en fut jamais.

— M. Lareau, député de Rouville est mort le 21 avril. — Cette mort cause des regrets universels. Amis comme adversaires n'ont que des paroles émuës à son adresse. M.

Lareau était avocat, et auteur de plusieurs ouvrages, sur le code civil et criminel, et sur l'histoire de la littérature.

— On regarde comme certain que M. Robidoux entrera prochainement dans le ministère en remplacement de l'honorable M. Gagnon qui doit commencer de suite à exercer ces nouvelles fonctions de shérif.

— A Ottawa, le comité chargé de s'enquérir des accusations portées contre Sir F. Middleton a fait son rapport à la chambre, — en voici la conclusion — " Votre comité considère la confiscation des fourrures injustifiable et illégale, et le général Middleton a admis lui-même dans sa déposition qu'elle ne pouvait être légalement justifiée.

" Votre comité est en outre d'opinion que si la confiscation avait été légale, la propriété confisquée devait revenir à la couronne ; et tout en croyant que le général Middleton a agi sous une fausse idée de ses pouvoirs, il est aussi d'opinion que le fait que le général s'est emparé d'une partie de la propriété pour son usage personnel et celui de personnes de son état major est une grande indignité — On a dit de la part de Bremner que ce dernier était prêt à accepter \$4,500 — avec l'intérêt comme indemnité de ce qu'il a perdu, et votre comité considère cette indemnité juste. "

— Le pape a prononcé le 20 avril une importante allocution, dans l'audience donnée aux cinq mille pèlerins italiens qui étaient allés lui présenter leurs hommages, douze cardinaux, vingt archevêques et plusieurs mem.

On ne cherche pas assez à se rendre compte de l'influence qu'exerce sur l'effet des aliments l'état physique sous lequel ils doivent être consommés. Figurez vous deux hommes obligés de se nourrir l'un avec du froment en grains, l'autre avec la même quantité de froment réduit en farine; soyez sûr que ces deux hommes seront loin de profiter également de leurs aliments respectifs, chimiquement les mêmes cependant.

Ce sont évidemment des considérations de cet ordre qui font des mêmes maïs des aliments si différents dans leurs effets, selon qu'ils auront été préalablement hachés seulement, ou hachés et attendris par un commencement de fermentation, ou offerts aux bestiaux en tiges entières plus ou moins récemment coupées.

Quant à la grande division que je fais subir à mes maïs au moment de l'ensilage, elle a une importance extrême au point de vue de la conservation. Hachés aussi menu que je le fais maintenant, le maïs s'arrime bien mieux dans le silo; il y occupe bien moins de place, y prenant de lui-même la forme et la consistance d'une espèce de pulpe, laissée dans sa masse le moins d'air possible.

Il n'en est pas de même lorsque le maïs est haché à des longueurs plus grandes. A mesure qu'on s'éloigne de la dimension à laquelle je me suis arrêté après de nombreux tâtonnements la conservation devient moins bonne et finit par être tout à fait défectueuse.

En 1875, un cultivateur du val de la Loire vient prendre chez-moi les dimensions de mon silo elliptique et le reproduisit exactement chez lui. Il le remplit en automne, et lorsqu'il l'ouvrit dans le courant de l'hiver, il n'en tira qu'un produit fort mal conservé que les bestiaux ne mangeaient qu'avec répugnance. Il m'apporta tout désappointé, un échantillon de son maïs, qu'il avait haché au moment de l'ensilage, en morceaux de 2 pouces et plus de longueur, au lieu de  $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{2}{5}$  de pouce comme je le lui avais recommandé.

Je reconnus immédiatement, la cause de son échec, et je lui demandai pourquoi, contrairement à mes conseils, il avait haché si long. "Je n'avais pu, me répondit-il, me procurer la machine à vapeur dont je comptais me servir et j'ai dû employer un manège à cheval; la besogne ne s'avancit pas assez vite, c'est pour l'activer que je me suis décidé à couper de si longs morceaux."

Il fut émerveillé de la belle conservation des maïs ensilés à Burtin, dont il apporta quelques centaines de livres; ses bestiaux furent aussi mis à même d'apprécier la différence. Je cite ce fait parce qu'il contient un précieux enseignement.

La question des haches-maïs ou hacheurs est des plus importantes.

AUGUSTE GOFFART.  
(A suivre)

### Notre petit cheval canadien.

Il y a trente ans nos chevaux étaient (sains) exempts de tares et bons sous tous les rapports. Le petit cheval canadien valait autrement que ce que nous avons main-

tenant. Il était de petite taille, c'était son seul défaut; si l'on peut appeler cela un défaut.

La tête carrée; l'oreille petite, les reins courts et doubles, la poitrine et la croupe larges, l'épaule et la hanche musculuses et les jambes fortes, les jointures grandes; le pied solide, une crinière et une queue comme on n'en voit plus, tant elles étaient longues et touffues—tel était le petit cheval canadien sous le rapport de la conformation. Il avait tout ce qu'il faut pour avoir une santé robuste et beaucoup de force musculaire.

Aussi j'ose dire que le petit cheval canadien pouvait traîner de plus lourdes charges que des chevaux bien plus pesants que lui.

Ce qu'il y avait de force et d'énergie dans ce petit animal est incroyable. Qui n'a pas vu arriver en ville dans les mauvais chemins du printemps un habitant avec un voyage de bois d'une demi-corde traîné sur la terre par un cheval gros comme le poing ?

On pouvait voyager toute une semaine à 20 lieues par jour avec un petit cheval canadien. On lui laissait prendre son petit train de deux lieues à l'heure et dans 10 heures on avait franchi les 20 lieues sans presque le faire manger. Le lendemain matin il était frais et prêt à répéter la course et le surlendemain encore; et encore le jour suivant.

Toujours gras, toujours gai; avec une botte de foin et 5 ou 6 livres d'avoine on le nourrissait aussi bien que nos chevaux d'aujourd'hui avec le double de cette ration.

Rien n'égala jamais le petit cheval canadien pour voyager en hiver. Avec lui on n'avait pas besoin de craindre les rencontres dans les mauvais chemins. Il savait se tirer d'affaire merveilleusement dans les plus gros bancs de neige. Tranquillement il s'y engageait et les franchissait sans sauts, sans secousses, en nageant pour ainsi dire, et atteignait le chemin dur sans être essouffé.

Il trottait dru notre petit cheval. Dans ce temps là le cheval qui trottait en 3 minutes était considéré extraordinaire. Eh bien avec un peu d'entraînement le plus grand nombre de nos chevaux pouvaient atteindre ce degré de vitesse.

Le fait est que c'est ici, dans le bas Canada, que les courses au trot ont d'abord été les plus rapides. Les Etats-Unis n'avaient encore rien de renommé quand en 1858 ou 59 nous avions l'Oiseau-Rouge à M. Gratton de Saint Eustache qui a trotté un mille en 2.45. J'ai vu de mes yeux en 1861 le cheval de M. Desjardins trotter  $\frac{1}{2}$  mille en 1.10.

Quelle vigueur, quelle force de résistance, ils déployaient ces petits chevaux dans la course! On pouvait les faire trotter toute la journée. L'Oiseau rouge fut vendu à un Américain pour la somme exorbitante alors, de \$2000. J'ai parlé dans un autre article de Pilot, un autre petit cheval canadien vendu à un américain pour une bagatelle et qui a été un des chevaux les plus célèbres des Etats-Unis pour la reproduction des chevaux trotteurs.

Pour la selle le petit cheval canadien était très utile. Un de mes vieux amis qui a toujours été grand amateur

de chevaux de selle et qui a bien connu le cheval canadien, m'a bien souvent dit qu'il le préférerait de beaucoup à tout autre, excepté bien entendu celui qui a du sang anglais.

Facile à dresser, à la main et à la jambe, léger en mains, galopant très raccourci, sûr en n'importe quelle route ou quel chemin, le cheval canadien était vraiment précieux comme cheval de monture.

Il était trop bon notre petit cheval, on nous l'a enlevé. Les américains nous ont acheté à vil prix nos meilleures juments et nos meilleurs étalons. Les prix étaient bas dans ce temps-là, 80, 100 piastres pour un cheval c'était très joli. Aussi quand les étrangers nous offraient 150 piastres pour une bonne jument, nous croyions faire une très bonne affaire en la vendant.

Pendant vingt ans nous avons ainsi vendu ou plutôt donné, ce que nous avions de meilleur, et un bon jour on s'est aperçu que notre petit cheval avait disparu. Il nous restait bien encore quelques juments de rebus, tarées, celles dont les américains n'avaient pas voulu, (c'était toujours assez bon pour élever disait-on) et l'on se mit à élever avec des clydes, des mauvais percherons, des suffolks tous trop gros pour nos juments et l'on eut des chevaux..... les chevaux que l'on a maintenant, des ficelles, des décousus, des tarés.

Et nous sommes en arrière de 30 ans. Par notre faute, par notre faute, par notre très grande faute.

En avons-nous encore de ces bons chevaux-là ?

Nous ne pouvons répondre que non.

Je connais un seul étalon qui offre encore les caractéristiques de la race et quelques juments vieilles maintenant, mais elles sont tarées.

De sorte que pratiquement parlant on peut dire que la race est éteinte.

Il ne faut pas admettre comme canadiens les chevaux qui portent ce nom aujourd'hui, c'est un mélange confus de trois ou quatre races.

Oh ! si nous avions su ce que nous faisons dans le temps quelle admirable race de chevaux nous aurions aujourd'hui ! Sous le rapport de la santé, de la force, de la musculature et de la solidité des pieds et des jambes comme sous celui de la vigueur et de la *soutenue* dans le travail de toute sorte, le cheval canadien n'avait pas d'égal ; j'ai dit qu'il laissait à désirer par la taille et aussi sous le rapport de l'élégance, de noblesse, de la démarche.

Si nous lui avions infusé un peu de *pur sang anglais* qui l'aurait un peu grandi et rendu plus élégant, nous aurions maintenant le plus beau et le meilleur cheval du monde

Un anglo-canadien !

Grands dieux quel cheval ça aurait été.

J. A. COUTURE.

#### Éducation des volailles

L'éducation des oiseaux de basse-cour est une branche assez importante de l'économie rurale et tout à fait du domaine d'une ménagère. Les produits de cette indus-

trie récompensent amplement des soins qu'elle exige. Une basse-cour bien dirigée peut fournir à la consommation de la famille et subvenir en partie aux frais du ménage ; mais pour obtenir de tels résultats, une surveillance active et continue, un bon mode d'élevage et l'économie la plus sévère sont indispensables.

Il faut se contenter des ressources qu'offrent la localité et l'exploitation, et de celles qu'on peut se créer, sans faire des frais qui dépasseraient le profit ; car, avant tout, c'est le produit net qu'il faut considérer. Si l'élevage des volailles est souvent plus lucratif en petit qu'en grand, c'est que, pour une petite basse-cour, on trouve une foule de ressources naturelles qui viennent grandement en aide à la ménagère et qui ne suffiraient plus dans une grande exploitation ; ainsi, dans une petite métairie où on élève quarante ou cinquante volailles, elles se nourrissent une grande partie de l'année des insectes et des graines de la basse-cour et du voisinage ; tandis que dans une grande ferme, où le nombre des élèves s'élève à deux ou trois cents, les ressources n'augmentant pas dans la même proportion, il faut pourvoir à la nourriture de la basse cour pendant un plus long espace de temps.

L'élevage des oiseaux de basse-cour n'est profitable qu'autant qu'on peut les nourrir, en grande partie du moins, avec des aliments d'une très faible valeur ou qui ne peuvent être employés à aucun autre usage. S'il fallait toute l'année nourrir des volailles avec des grains ayant une valeur commerciale, on verrait que le compte de la basse-cour, s'il était tenu avec exactitude, se balancerait en perte.

Je n'en conclus cependant pas qu'on ne peut employer avec avantage, à la nourriture des volailles, des grains ou des aliments d'une certaine valeur ; mais ils ne doivent être employés que comme complément ou pour l'engraissement, et encore faut-il faire un choix judicieux de ces durées, et cultiver de préférence certaines plantes qui coûtent peu et conviennent particulièrement à cette destination.

À plus forte raison, j'ai cru dire que l'élevage des volailles dans une cour ou dans un enclos fermé ne peut être que fort onéreux, et ne convient qu'à des gens qui élèvent des volailles dans un but d'amusement, ou des races de choix dont on peut vendre les élèves à un prix élevé.

Il importe beaucoup de faire un choix dans les espèces qu'on veut élever : car telle localité convient aux poules et pas aux canards, aux oies et pas aux dindons. On doit faire entrer aussi en considération la facilité des débouchés. Ainsi, il sera avantageux d'étendre l'élevage des volailles près des grandes villes, où leur nourriture ne coûte pas plus cher qu'ailleurs, et où leur vente donne beaucoup plus de profit.

Il faut aussi considérer la proximité ou l'éloignement des récoltes que les volailles peuvent endommager. Dans certains cas, les dégâts dépassent le profit qu'on peut obtenir. Si la basse-cour est entourée de terres et de récoltes dans lesquelles les volailles peuvent faire des dommages, il convient même de fermer cette basse-cour à certaines époques. Cette condition est assez difficile à